SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



HÔTEL DE VILLE

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

Téléphone : **450 454-4502**

Télécopieur : 450 454-7508

www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h @ 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 13 h



Faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport de l'auditeur indépendant

Chers citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (LRQ, chapitre C-27.1), je vous présente les faits saillants du rapport financier 2025 de la municipalité de Saint-Michel et du rapport du vérificateur externe.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

L'année 2025 s'est conclue avec un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de 384 478 $, un résultat positif qui témoigne d'une gestion rigoureuse des finances publiques, malgré un contexte marqué par des pressions importantes sur les coûts d'exploitation et les investissements nécessaires à l'entretien de nos infrastructures.

	BUDGET	RÉSULTATS	ÉCART
REVENUS ET AFFECTATIONS	6 907 000 $	7 587 676 $	680 676 $
DÉPENSES ET AFFECTATIONS	6 907 000 $	7 203 198 $	296 198 $

Les revenus, incluant les affectations, se sont élevés à 7 587 676 $, comparativement à un budget de 6 907 000 $, soit un écart favorable de 680 676 $. Les charges et affectations ont quant à elles atteint 7 203 198 $, ce qui représente un écart défavorable de 296 198 $ par rapport au budget.

Les revenus de fonctionnement ont été notamment soutenus par :

- les taxes et compensations, qui ont totalisé 5 452 274 $;
- les transferts et subventions, à 542 433 $;
- les services rendus aux citoyens, à 438 119 $;
- les droits de mutation immobilière et permis, à 648 250 $;
- les autres revenus, à 174 226 $.

Du côté des charges, les principaux postes de dépenses ont été les suivants :

- administration générale : 1 292 899 $;
- sécurité publique : 1 416 587 $;
- transport routier : 1 182 025 $;
- hygiène du milieu : 674 676 $;
- urbanisme et développement : 270 908 $;
- loisirs et culture : 1 015 086 $.

SURPLUS LIBRE ET FONDS RÉSERVÉS

Au 31 décembre 2025 la municipalité de Saint-Michel disposait de fonds réservés totalisant 592 692 $.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de plusieurs projets et par des interventions soutenues dans l'ensemble des secteurs municipaux, au montant de 3 069 392 $. Parmi les principaux grands projets réalisés ou amorcés en 2025, notons :

- Le remplacement d'équipements informatiques : 19 882 $;
- La propriété destinée à la revente : 99 603 $;
- L'acquisition d'un véhicule de soutien pour le service de sécurité incendie ainsi que des équipements : 113 519 $;
- Le prolongement du trottoir sur la rue Principale : 117 926 $;
- La réfection majeure des rues Jean-Baptiste, des Flamants et des Perdrix : 2 317 590 $ (subvention gouvernementale: 1 322 547 $);
- L'acquisition de génératrices : 43 787 $;
- Le futur projet de développement immobilier : 42 017 $
- La mise aux normes des installations septiques : 159 480 $;
- Les parcs et terrains de jeux (parc École et parc de la Pigeonnière) : 92 849 $

ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2025, la dette nette à long terme de la Municipalité est établie comme suit :

	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2025	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024
À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES	9 530 339 $	8 341 725 $
AU SECTEUR URBAIN (dette égout)	4 031 154 $	4 296 922 $
AU SECTEUR DU GOLF (démantèlement de l'usine Neuchâtel)	492 400 $	517 700 $
MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES	118 360 $	0 $
AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	2 118 571 $	1 437 299 $

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la Municipalité présente ci-dessous la rémunération versée aux membres du conseil pour l'année 2025.

	Maire	Conseiller
Rémunération	33 506 $	11 169 $
Allocation de dépenses	16 753 $	5 585 $

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Opinion :

« Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Michel (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Michel au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

PLANIFICATION DE L'ANNÉE À VENIR ET PRIORITÉS FUTURES

Pour 2026, la municipalité de Saint-Michel poursuivra ses efforts afin de maintenir des services de qualité, de préserver la santé financière de l'organisation et de continuer à investir dans les infrastructures essentielles à la population.

Les priorités futures s'articuleront notamment autour des éléments suivants :

- la poursuite de l'entretien et de la réfection de la voirie municipale;
- la gestion durable des réseaux d'égouts et des installations septiques;
- la planification de nouveaux investissements en immobilisations;
- l'amélioration continue des bâtiments et équipements municipaux;
- le soutien aux activités de loisirs, de culture et de vie communautaire;
- la gestion responsable de la dette et des engagements financiers;
- la poursuite du développement du territoire et des projets structurants.

REMERCIEMENTS ET CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier sincèrement les citoyennes et citoyens de Saint-Michel pour leur confiance, leur collaboration et leur engagement envers notre Municipalité.

Je remercie également les membres du conseil municipal pour leur implication, leur disponibilité et leur travail constant au service de la collectivité. Je souligne aussi le professionnalisme et le dévouement des employés municipaux, qui contribuent chaque jour à la réalisation des projets et à la prestation des services à la population.

Je remercie enfin les bénévoles, les organismes du milieu et tous les partenaires qui participent activement à la vitalité de notre communauté. Votre contribution est essentielle à la qualité de vie à Saint-Michel.

Malgré un contexte exigeant et des pressions financières importantes, la Municipalité a su maintenir le cap sur une gestion rigoureuse, des services de qualité et des investissements nécessaires pour l'avenir.

Je vous invite à demeurer informés des activités municipales et à participer aux séances du conseil, qui demeurent un lieu privilégié d'échange et de démocratie locale.

Jean-Guy Hamelin

Jean-Guy Hamelin

Maire